

Interventions à destination des élèves

En fonction de vos besoins, nous sommes en mesure de mettre en place différents types d'intervention :



- Le climat scolaire, médiation par les pairs.
- Déconstruire les stéréotypes.
- Lutte contre toutes formes de discriminations : égalité filles / garçons – racisme – handicaps ...
- Laïcité pratique au quotidien
- Éducation aux écrans et aux médias.

Lutte contre les discriminations

Constitutif du climat scolaire, les **relations entre élèves** sont un élément central de la vie collective dans l'établissement.

Du **non respect** de chacun à l'intolérance face à la différence, les **discriminations** peuvent voir le jour dans les établissements et il ne s'agit pas de les ignorer. Les CEMÉA peuvent intervenir pour faire prendre conscience de ces discriminations et lutter contre et œuvrer pour les atténuer ou les faire disparaître.

À partir de films, de livres et de méthodes de débats nous pouvons intervenir dans votre établissement sur l'égalité Filles Garçons, acceptation de la différence, inclusion scolaire, harcèlement,...

Des projections de films

Les Ceméa organisent au niveau national le festival du film d'éducation. Courts, moyens et longs métrages, films d'animation, documentaires, fictions... autant d'outils au service de l'éducation avec lesquels nous pouvons nous déplacer dans votre établissement pour une projection, un débat, des ateliers culturels ou de réflexion, ...



De nombreuses thématiques: décrochage / égalité filles / garçons / Harcèlement... N'hésitez pas à nous contacter ou à consulter le site des Ceméa ou du festival.

Les CEMÉA,

Qu'est-ce que c'est ?

Les Ceméa (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active) sont une **association laïque d'éducation populaire**, mouvement d'éducation nouvelle, reconnue d'utilité publique, complémentaire de l'école publique.

Les Ceméa se situent dans une approche globale des questions éducatives articulant les trois pôles : famille-école-loisirs collectifs.

Les militants des Ceméa sont d'abord des acteurs de terrain, qui agissent de la maternelle à l'université, ainsi que dans les structures péri/extra-scolaires.

Les CEMÉA de Bourgogne Franche-Comté sont présents dans :

- la formation d'enseignants.
- la formation d'accompagnateurs à la scolarité.
- la formation de **délégués d'élèves**.
- **l'intervention auprès des élèves sur des thématiques d'actualité.**
- la formation d'animateurs, de directeurs volontaires d'accueils collectifs de mineurs. (BAFA, BAFD)
- la formation de professionnels de l'animation (CPJEPS, BPJEPS, CQP, DEJPES, DESJEPS...)
- l'accompagnement d'événements culturels.
- le diagnostic préalable et l'évaluation de dispositifs éducatifs (PEDT, CLAS,...).
- l'accueil et l'accompagnement des personnes dans le corps Européen de solidarité (ex SVE)
- la formation d'encadrants de projets internationaux.
- des projections – débats de films du Festival du film d'éducation.

Les CEMÉA s'inscrivent dans différents collectifs. Au niveau régional, ils coordonnent le CAPE (Collectif des Associations Partenaires de l'École) et participent à la JPA (Jeunesse au Plein Air) et au CRAJEP (Collectif Régional des Associations Jeunesse Éducation Populaire).



Former les élèves au sein des établissements du second degré 2022/2023



CEMÉA de Bourgogne Franche – Comté
18 rue de Cologne – BP 117
25013 BESANÇON cedex

Tél. Besançon : 03.81.81.33.80
Tél. Dijon : 03.80.28.02.37
Fax : 03.81.82.33.07

Site : <http://cemeabfc.org>
Mél : asso@cemeabfc.org

Formation des délégués d'élèves

Nos objectifs de formation

- Permettre aux délégués d'élèves d'assurer pleinement leur rôle.
- Découvrir les textes législatifs régissant l'action des délégués d'élèves.
- Réfléchir avec les élus à une démarche démocratique.
- Préparer les délégués à participer activement et pleinement aux différentes instances.
- Favoriser l'écoute et la prise de parole.
- Les aider à prendre en charge un compte rendu oral ou écrit.



La durée et le lieu de la formation

La durée et la forme données à la formation dépendent des objectifs que vous vous êtes fixés.

Elle peut consister en la formation de tous les délégués sur une journée, puis une formation spécifique pour les élus au CA/CVL, avec des groupes réduits sur des projets...

Cette formation peut avoir lieu au sein de l'établissement ou hors de celui-ci (en externat ou en internat).

Coût de la formation

” Tarifs pour les lycées :

Forfait journée (intervention, matériel éducatif pour un groupe de 25 délégués maximum) 400€ + les frais de déplacement.

” Pour les collègues merci de nous consulter.

Quelques éléments de contenus

Les propositions de contenus (liste non exhaustive) ci-contre sont modulables et adaptables en fonction de vos besoins et des préoccupations particulières à votre établissement.

1. Connaissance et fonctionnement des différentes instances.

Conseil de classe, Conférence des délégués d'élèves, Conseil des délégués pour la vie collégienne ou lycéenne, Conseil Intérieur (LEGTA), Conseil d'administration, Conseil de discipline...

La maison des lycéens, l'association sportive et culturelle (LEGTA)...

2. Droits et devoirs des élèves et de leurs représentants.

Préparation et organisation des élections, clarification du rôle et des fonctions du délégué d'élèves, élaboration et suivi de projets concernant la vie de l'établissement...

Convention des droits de l'enfant.

3. Communication orale et écrite.

Transmettre une information à l'oral et à l'écrit, argumenter, négocier, écouter, recueillir des avis, prendre des notes, rédiger et présenter un compte rendu, utiliser l'affichage...

Préparer et animer une réunion, un conseil...

4. Connaissance de l'établissement et de ses acteurs.

Autres Formations à destination des délégués élèves

En fonction de vos besoins, nous sommes en mesure de mettre en place différents types de formation :

- Aide à la préparation des élections des délégués d'élèves.
- Accompagnement des élèves élus au Conseil d'Administration et/ou au Conseil des délégués à la vie lycéenne.
- Accompagnement de la mise en place du conseil

de vie collégienne.

- Accompagnement d'une équipe d'établissement dans la mise en place de formations de délégués d'élèves.
- Aide à la mise en place et à la vie de la Maison des Lycéens.

Formation éco-délégués

La mise en place d'éco-délégués dans les établissements scolaires à la rentrée 2019 a conduit les CEMÉA à réfléchir à des actions en direction des élèves.

Des formations peuvent être proposées pour aider les éco-délégués à connaître leur rôle et les accompagner dans des projets au sein de leur établissement et des interventions auprès des élèves peuvent être envisagées.

Notions de développement durable / Rôle d'éco-délégués / Méthodologie de projets / Quels projets pour mon établissement ? Etc...

Thématiques de travail variées :

Gestion de l'eau/ des déchets/ réflexion sur les modes de transport pour se rendre dans l'établissement ou lors des voyages scolaires / gestion de l'alimentation / gestion de l'énergie ... en vue d'un développement durable

Des méthodes actives

Toutes les formations s'appuieront sur des mises en situation à partir :

- du vécu des élèves ;
- de jeux d'expression orale, de communication, d'argumentation ;
- de jeux de situations et de leur analyse;
- de l'élaboration de documents écrits et de compte rendus.

Des moments en grand groupe alterneront avec des travaux en petits groupes permettant à chacun de s'exercer à la prise de parole et à la communication.